



Jeudi 11 novembre 2022

## **La Corderie : enfouir la carrière pour la transmettre aux générations futures**

### **La Corderie un site fragile dont l'accès est complexe**

La décision d'enfouir la Corderie pour la protéger résulte d'une démarche scientifique qui a évalué différentes options.

Une première analyse a été faite par François Botton architecte en chef des monuments historiques. Elle a été confirmée par le service chargé de l'inspection au sein de la direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la culture.

Il apparaît que la très grande fragilité des vestiges (faible durabilité de la roche à l'air libre, impossibilité de la consolider par voie chimique), ne permettrait pas d'en garantir la conservation pérenne par une couverture extérieure.

Par ailleurs, l'instabilité du site risque d'affecter le rempart historique de la ville de Marseille fragilisé à la suite de l'excavation qui surplombe le site.

### **L'option du réenfouissement : une mesure réversible**

Le réenfouissement constitue une mesure réversible et pérenne de sauvegarde des vestiges autorisant si besoin, pour des expertises scientifiques nouvelles ou des motifs de conservation, des réouvertures ponctuelles.

### **Un chantier fondé sur des analyses hydrologiques récentes**

L'architecte des bâtiments de France, conservateur du monument, a confié une mission à un bureau d'études spécialisé en hydrogéologie sur la faisabilité et l'accompagnement technique du réenfouissement, notamment vis-à-vis de la gestion des eaux et de la statique.

Les conclusions du bureau d'étude ont confirmé l'extrême fragilité des vestiges et mis en évidence la dégradation chimique et physique du site et le risque de déstabilisation du rempart moderne.

L'étude a recherché des solutions pour éviter les apports massifs d'eau, tout en assurant la gestion et l'évacuation des eaux pluviales vers le réseau communal. Le mode opératoire retenu, mis au point en lien avec Vinci, consiste à remblayer la carrière avec mise en place d'une noue étanche sous la surface finie, agissant comme un bassin de rétention s'évacuant dans le réseau communal via l'installation de la copropriété.

### **Un chantier conduit et financé par l'État**

Le montant estimé des travaux est de 450 000 € et leur durée de 3 mois.

### **Une valorisation sur la base des travaux scientifiques.**

Les informations scientifiques issues des fouilles ainsi qu'un relevé 3D permettront d'assurer une valorisation de qualité en partenariat avec le Musée d'histoire de Marseille. La ville de Marseille a par ailleurs un projet de réaménagement du jardin à proximité du site qui intégrera une présentation du site antique.

---

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

